

PROCES VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 1^e NOVEMBRE 2010

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 1^e novembre 2010 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseiller(e)s, Tommy Lacoste, Martin Saindon, Pierre Paquette, Jean-Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Secrétaire-trésorière et Pierre Paquette, inspecteur municipal, sont également présents.

TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL DÉPOSENT UNE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h35 par M. le Maire.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-11-01/244

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

3.0 ADOPTION PROCÈS-VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2010

2010-11-01/245

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le procès verbal de la session régulière du 4 octobre 2010 tel que distribué.

3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX

3.2.1 DÉROGATION MINEURE – MARIO TREMBLAY

2010-11-01/246

Considérant la demande d'une dérogation mineure déposée par M. Mario Tremblay relative à la construction d'un garage d'une superficie de 78 m² au lieu de 67 m²;

Considérant que le Conseil Consultatif d'urbanisme est favorable à cette demande;

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'approuver la demande de dérogation mineure comme demandée.

Le Conseiller Mario Tremblay s'est retiré des discussions et s'abstient de voter.

PROCES VERBAUX



4.0 RAPPORTS

4.1 MRC

M. Ouimette fait le suivi des dossiers à la MRC. La Fête de la famille aura lieu le 12 décembre, le tarif 2011 relatif au Centre de tri est de 7 \$ par porte (le même qu'en 2010) et les sentiers VTT et Motoneige risquent d'être fermés étant donné les moyens de pression exercés par les agriculteurs.

4.2 Déchets

Françoise Bouchard

4.3 Loisirs :

Tommy Lacoste dépose les états financiers 2010 avec un déficit de 284.18 \$ pour l'OTJ. La piscine du Centre d'accueil fut accessible à toute la population durant la période estivale. La municipalité a subventionné l'utilisation de la piscine d'un montant de 2 852.79 \$.

4.4 Inspecteur municipal

Les travaux de réfection de l'asphalte sur le Parker Hill sont terminés. Le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Major a débuté ce matin. La réfection du passage à niveau du chemin Lessard n'est toujours pas commencée par le chemin de fer. Pierre Paquette a eu une demande de déneigement jusqu'au nouveau chalet sur le chemin Dupont.

4.5 Directrice générale

Modification de la loi sur l'évaluation foncière nécessitera la révision de tous les dossiers au coût de 5.00 \$ par dossier. Une première antenne pour donner accès à l'internet haute vitesse devrait être posée cet automne sur la propriété de H.L. Boisvert. Le CCU se rencontre lundi matin pour discuter des chalets, abris dans les zones villégiatures.

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

2010-11-01/247

Proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'octobre et autorise la secrétaire-trésorière à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 TRÉSORERIE :

6.1 PRÉSENTATION DES COMPTES :

2010-11-01/248

Proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

Comptes payés

Bell Mobilité	96.13
Câble Axion	67.67
Comité des Loisirs Dixville	2 852.79
Hydro Québec	883.55
Martin Saindon	42.54
Société Canadienne des Postes	249.40
Signotech Inc.	114.98
Total des comptes payés	4 307.06

PROCES VERBAUX



Comptes à payer

Aux Milles et Une Fleurs	45.15
Bell Canada	135.59
Bérubé Mélodie	42.00
Bouchard Françoise	16.80
Cartoucherie (La)	100.40
CIBC	805.93
Couillard Construction	89 462.13
Gravière Pierre Cloutier	248.33
Desbiens Lawrence	62.00
Domaine du Rénovateur	84.59
Emco	8.60
Les Entreprises Éric Groleau	548.85
Stanley & Danny Taylor, Transport	2 870.78
Excavation Le Petit Travailleur	2 230.69
Fonds d'information foncière	12.00
Garneau & Frères	265.25
Réjean Giguère, nivelage	4 808.47
Impérial Oil	228.57
Laboratoires d'analyses SM	196.40
Laboratoires d'analyses SM	230.27
Lafaille France	69.30
Lemire Guy / Pelletier Jasmine	350.00
Ministre du Revenu du Québec	1 817.60
Municipalité de Dixville (capital + intérêts)	6 128.00
Ouimette Réal	44.58
Paquette Pierre	168.54
PC Expert	55.31
Progrès de Coaticook	102.72
Receveur Général du Canada	878.83
Régie Inter déchets de Coaticook	2 882.13
Technico-Lait Inc.	26.46
Transport Marcel Morin	4 282.61
Vanasse Yvan	53.76
Veilleux Jonathan / Dessaint Sindy	350.00
	<u>119 612.64</u>
Salaires employés	5 809.95
Salaires des élus	5 931.72
	<u>11 741.67</u>
Total des dépenses du mois	<u>135 661.37 \$</u>

6.2 ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

6.2.1 RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des activités financières et prévisions budgétaires. Les prévisions indiquent un déficit de 69 114 \$.

6.2.2 INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX DU QUÉBEC

La Secrétaire-trésorière dépose le rapport sur les indicateurs de gestion relative à l'année 2009.

6.2.3 RAPPORT DU MAIRE ET SA DISTRIBUTION

PROCES VERBAUX



Le rapport du Maire est déposé selon l'article 955 du C.M. Ce rapport sera diffusé à toutes les adresses civiques de la municipalité.

6.2.4 PRÉVISIONS DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2010 ET ADOPTION DU BUDGET 2011

2010-11-01/249

Aux fins de présentation des prévisions 2010 et d'adoption du budget 2011; il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité qu'une session spéciale du conseil ait lieu le 13 décembre 2010 à 19h00 dans la salle du conseil sise au 251, Chemin Parker à Dixville.

6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

6.3.1 ENTRETIEN PATINOIRE

2010-11-01/250

Considérant que la municipalité n'a eu aucun postulant pour l'entretien de la patinoire, il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à retenir les services de Jessy Paquette, Jean François Tremblay, Nicolas Tremblay et David Tremblay pour l'entretien de la patinoire.

Le conseiller Jean Pierre Lessard s'est joint à la réunion à 8h30.

6.3.2 VŒUX DE NOËL DANS LE PROGRÈS

2010-11-01/251

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'offrir les vœux de Noël dans le Progrès de Coaticook. Des crédits de 100.00 \$ sont réservés au budget. La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

6.3.3 SUBVENTION - POLITIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

2010-11-01/252

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de verser les sommes comme suit :

Dans le cadre de la **politique familiale** ;

- 200\$ à Valerie Pelletier et Marco Roy pour leur 2^e enfant Médéric;
- 600 \$ Chantal Robert pour ses jumeaux;
- 300 \$ à Dany Lemieux et Isabelle Robidas pour bébé Charlie;

Dans le cadre de la politique **d'accès à l'habitation** :

- \$350 par année pendant 3 ans à Nicole Blanchette – 430, chemin Prescott;

PROCES VERBAUX



2010-11-01/253

6.3.4 FORMATIONS

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de la directrice générale aux formations offertes par l'ADMQ, plus spécifiquement « La gestion du stress, du temps et des priorités » et « Lobbysme et éthique » au coût de 215.00 \$ plus taxes par formation.

De plus, la directrice générale et l'inspecteur municipal sont autorisés à participer à la rencontre d'information en santé et sécurité du travail le 11 novembre à Sherbrooke.

La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

2010-11-01/254

6.3.5 TRAVAUX RUE MAJOR – MODIFICATION AU PLAN

Considérant que l'inspecteur municipal demande le prolongement du pluvial jusqu'à l'intersection du chemin Baldwin, soit environ 60 mètres au coût approximatif de 6 000\$;

Considérant que le prolongement du garde-corps (environ 2 000\$) serait aussi souhaitable afin d'assurer une sécurité adéquate sur le chemin Major;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inclusion des travaux mentionnés ci-haut à ceux en cours sur la rue Major. Les coûts supplémentaires seront absorbés à même les crédits prévus au contrat, et à défaut, ceux-ci seront financés par le surplus non affecté de la municipalité.

M. Jean-Pierre Lessard ne participe pas aux discussions ni au vote étant donné la possibilité de conflit d'intérêts.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Huguette Salois demande la vérification du trou d'homme sur sa rue qui émet de fortes odeurs. L'inspecteur vérifiera s'il y a des corrections qui peuvent être apportées avec le surveillant de chantier.

8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT - Rien à signaler.

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

9.1 FÊTE À LA MRC

2010-11-01/255

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation des membres du conseil et du personnel à la fête de Noël de la MRC. La municipalité défrayera les coûts de participation. La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

PROCES VERBAUX



9.2 ADOPTION DU BUDGET 2010 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

2010-11-01/256

Considérant que les municipalités de Compton, Dixville, East Hereford, Ste-Edwidge, St-Herménégilde, St-Venant, Stanstead, Waterville, Coaticook, Ogden, Hatley, North Hatley, St-Catherine-de-Hatley, Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Barnston-Ouest, Stanstead-Est et Canton de Stanstead font parties d'une entente concernant l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire ;

Considérant qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook doit être transmis aux municipalités membres avant le 31 octobre.

Considérant qu'en vertu de la Loi, le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des corporations membres ;

Considérant que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011;

Pour ces motifs, il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de l'année 2011 démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de 1 404 791.42\$ de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook ;

Pour des raisons de conflit d'intérêts, le conseiller Pierre Paquette s'est abstenu de voter.

9.3 CALENDRIER DES SÉANCES 2011

2010-11-01/257

Considérant les articles 319 et 320 du Code municipal requièrent la publication du calendrier des séances ordinaires avant le début de chaque année civile ;

Il est proposé par le Conseiller Jean Pierre Lessard et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des séances ordinaires pour l'année 2011, soit le premier lundi de chaque mois à 19h30 au bureau municipal, exception du mois de janvier le 2^e lundi et septembre le 1^{er} mardi.

9.4 DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – CHALET CHEMIN DUPONT

2010-11-01/258

Considérant que l'inspecteur municipal a reçu une demande pour le prolongement du déneigement sur le chemin Dupont relatif à une nouvelle construction;

Considérant que le conseil est d'avis qu'il est nécessaire de statuer sur cette question pour l'ensemble des chemins présentement non desservis par le déneigement;

Considérant que le conseil n'a pas l'intention de faire le déneigement sur des chemins présentement non desservis;

PROCES VERBAUX



9.4 DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – CHALET CHEMIN DUPONT (suite)

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à préparer pour approbation par le conseil une politique relative à diverses constructions sur des chemins publics/privés non desservis dans la municipalité.

2010-11-01/259

9.5 DISTRIBUTION MATRICE GRAPHIQUE

Considérant que la matrice graphique est un document de travail et n'a pas de valeur légale;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard d'autoriser la distribution de copie de la matrice graphique à condition de bien spécifier sur le document qu'il n'est qu'un document de travail et n'a aucune valeur légale.

2010-11-01/260

9.6 BUDGET 2010 – RÉSEAU BIBLIO

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter la cotisation annuelle à 3.84\$ par habitant relative à la facturation annuelle 2011 calculée en conformité avec le décret des populations no 52, publié en décembre 2010.

2010-11-01/261

9.7 QUOTE-PART CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES OFFERTES PAR ACTI-BUS DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité :

1. La municipalité de Dixville s'engage à verser (engagement moral) à Acti-Bus de la Région de Coaticook, au cours de la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, un montant de 2 105.00\$ à titre de contribution municipale, telle que le prévoit le décret #654-2009 concernant le programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées;

2. Considérant les revenus prévus à titre de «contributions du milieu» ;

Considérant les propos tenus par les responsables régionaux du Ministère des Transports du Québec, lors de l'assemblée qui regroupait tous les élus municipaux de la MRC de Coaticook, le 30 avril 2003, à l'effet que tous les revenus de contrats de transport local soient dorénavant considérés comme des «contributions du milieu» ;

Considérant la situation financière d'Acti-Bus de la Région de Coaticook ;

Il est convenu qu'Acti-Bus de la Région de Coaticook s'engage à remettre (engagement moral) à la municipalité de Dixville, au moment de la facturation, une «ristourne sur sa contribution municipale» au montant de 1 083.00\$, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

PROCES VERBAUX



9.7 QUOTE-PART CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT (suite)

3. Le montant réel que la municipalité de Dixville s'engage à verser à Acti-Bus de la Région de Coaticook, pour l'année 2011, se chiffrera à 1 022.00\$ et sera payable sur réception de la facture.
4. La présente entente sera signée par le Maire de la municipalité ainsi que par la Présidente de Acti-Bus de la Région de Coaticook

9.8 ENTENTE DE SERVICES ACTI-BUS

Il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Dixville s'implique au niveau du service de transport adapté aux personnes handicapées, offert par Acti-Bus de la Région de Coaticook, en acceptant de participer au financement d'un tel transport selon les modalités prévues ci-après:

1. La municipalité de Dixville désigne la Ville de Coaticook à titre d'organisme mandataire;
2. La municipalité de Dixville s'engage financièrement, pendant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, à ce que sa contribution, additionnée aux contributions financières du milieu et des onze (11) autres municipalités participantes, totalisera la somme de 55 000,00\$; montant qui représente la quote-part municipale ciblée dans le décret #654-2009 du gouvernement du Québec. S'il y a lieu, les surplus accumulés d'Acti-Bus de la Région de Coaticook seront utilisés pour combler le manque à gagner.
3. Dans une vision de transport collectif, l'horaire des services de transport s'étend du lundi au vendredi. Les heures de service hebdomadaires demeurent flexibles selon la demande collective de la clientèle. Pour le samedi et le dimanche, Acti-Bus est autorisé à offrir, par le biais de tous ses véhicules, des services spécifiques à la clientèle prévue dans les modalités du « Projet spécial » géré par Acti-Bus de la région de Coaticook inc. et/ou selon les demandes collectives de la population.
4. L'utilisateur qui utilisera le service de transport adapté collectif et/ou interurbain devra déboursier le montant fixé par le conseil d'administration d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc.
5. Cinq (5) véhicules sont à la disposition de toute la clientèle des services d'Acti-Bus de la région de Coaticook inc.

Autobus adaptés :

- Ford, MB-IV, 1999, capacité de 16 passagers
- Ford, MB-IV, 2003, capacité de 16 passagers
- BlueBird Vision 2006 – capacité de 28 passagers
- International BE 2007 – capacité de 17 passagers
- Dodge Sprinter 2007 – capacité de 11 passagers

et/ou tout autre véhicule qui pourrait s'y ajouter, de façon ponctuelle ou permanente

6. Les mandats dévolus à Acti-Bus de la Région de Coaticook sont les suivants :
 - a) Mise à jour du plan de transport;

PROCES VERBAUX



9.8 ENTENTE DE SERVICES ACTI-BUS (suite)

- b) Établissement du budget annuel et de la tarification exigée des tierces parties;
 - c) Transmission des documents suivants au Ministère des Transports du Québec, requis aux fins d'administration, d'évaluation et de suivi du programme :
 - Résolutions/ententes de service municipales;
 - Rapports statistiques et financiers périodiques;
 - Rapport annuel sur l'admissibilité;
 - Rapports financiers annuels;
 - d) Gestion courante du service, des ressources financières et techniques et du niveau de service.
7. Le principe du « premier arrivé / premier servi » sera respecté. Toutefois, les priorités suivantes pourraient être considérées : 1^{er} Travail / 2^{ème} Études / 3^{ème} Soins professionnels / 4^{ème} Loisirs et t Autres déplacements.
8. Cette entente de service est renouvelable annuellement.
- 9.. La présente entente sera signée par le Maire de la municipalité ainsi que par la Présidente de «Acti-Bus de la Région de Coaticook ».

9.9 INTERSECTION MAJOR ET PARKER – RENCONTRE MTQ – DIXVILLE ET TEKNIKA HBA

2010-11-01/263

Considérant que le Ministère des Transports, en partenariat avec la municipalité de Dixville, a procédé à la reconstruction de l'intersection des rues Parker et Major;

Considérant que la firme Teknika HBA a participé à la conception et la réalisation des travaux;

Considérant les nombreuses critiques relatives à cette reconstruction, le conseil désire faire le point avec le Ministère des Transports et Teknika HBA;

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière à organiser une rencontre à Dixville avec les représentants du Ministère des Transports et Teknika HBA.

M. Jean Pierre Lessard, par conflit d'intérêts, ne participe ni à la discussion ni au vote.

9.10 ENGAGEMENT FINANCIER – MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL

2010-11-01/264

Attendu que la Table d'action communautaire de la MRC de Coaticook et le Service d'aide domestique de la région de Coaticook désirent mettre en place un projet pour récupérer et valoriser divers objets réutilisables dont, les meubles, électroménagers, appareils électriques et électroniques, articles de sport, menus objets (vaisselle, accessoires de cuisines, livre, CD, jouets, etc.);

PROCES VERBAUX



9.10 ENGAGEMENT FINANCIER – MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL (SUITE)

Attendu que pour la Municipalité de Dixville la quantité de matières récupérables est estimée à 9.86 tonnes;

Attendu que tous les moyens pour réduire l'enfouissement des déchets et prolonger la durée de vie du site d'enfouissement sont souhaités;

Par conséquent il est proposé par le Conseiller mario Tremblay et résolu à l'unanimité de s'engager auprès de « Ressourcerie des Frontières » d'une participation financière à raison de 2.50 \$/personne/année et de 1.50 \$/chalet/an, pour une durée de 5 ans, et ce, à compter de 2011.

Ce montant sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation, transport (IPC transport). Les données utilisées aux fins du calcul sont celles du décret de population pour 2009; alors que le nombre de chalets est celui qui apparaît à la ligne 316 (chalets, maisons de villégiature) du Sommaire du rôle d'évaluation foncière de la municipalité du 1er janvier 2010. Pour la Municipalité de Dixville, la contribution sera de 1 786.50 \$ pour l'année 2011 (705 personnes X 2.50 + 16 chalets X 1.50\$).

9.11 REPLACEMENT CONDUITE SOUS LE PONT CUSHING – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2010-11-01/265

Considérant que le Ministère des Transports procédera à des travaux majeurs sur le pont Cushing;

Considérant la vulnérabilité de la conduite d'aqueduc située en surface du lit traversant le ruisseau sous le pont Cushing;

Considérant que l'estimation des coûts préparée par Teknika HBA à la demande de la municipalité s'élève à 56 256.91\$ T.T.C.;

Considérant que la municipalité désire bénéficier des travaux de réfection du pont par le Ministère des Transports pour faire le remplacement de la conduite d'aqueduc;

Considérant que la municipalité sera responsable de tous les coûts relatifs aux travaux incluant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les demandes au Ministère de l'Environnement, etc.;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports d'ajouter un addenda aux travaux de réfection du pont Cushing sur la rue Chamberlain à Dixville afin de permettre le remplacement de la conduite d'aqueduc par la municipalité.

PROCES VERBAUX



9.12 DÉCLARATION – DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER – SOUTIEN AUX RÉALISATIONS LOCALES

2010-11-01/266

Considérant que la municipalité, par l'entremise du Comité de loisirs de Dixville, a accepté de collaborer avec Hydro Québec dans le cadre du programme « Soutien aux réalisations locales - diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER » tel que prévu dans la résolution no 2010-03-1/82;

Considérant que la participation des citoyens de Dixville a permis d'accumuler un montant total de 1 280 \$;

Considérant que ce montant est inférieur au montant budgété pour le projet retenu par la municipalité;

Considérant que la municipalité a toujours l'intention de poursuivre avec son projet « Amélioration de la patinoire et réfection du parc municipal »;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la « Déclaration » tel que requis par Hydro Québec afin que la municipalité puisse recevoir les sommes disponibles pour la collectivité.

9.13 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PRIORITÉS LOCALES

2010-01-11/267

Pour l'année 2011, il est proposé par le Conseiller Jean Pierre Lessard et résolu à l'unanimité de mettre en priorité, par ordre :

- La surveillance accrue des terrains de jeux et de la patinoire pour contrer les méfaits;
- La surveillance de la consommation des stupéfiants dans les endroits publics;
- Le respect de la nouvelle signalisation « arrêt » dans le Village de Dixville;
- Le contrôle de la vitesse sur les routes 147 et 141;
- Le respect de la réglementation vis-à-vis les animaux;
- La surveillance des camions lourds sur nos routes, plus spécifiquement le chemin Chamberlain;
- Le respect de l'interdiction de circuler pour les camions lourds sur les chemins Nadeau et Tremblay;

9.14 FERNAND LADOUCEUR ET CENTRE D'ACCUEIL DIXVILLE INC. - ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

2010-01-11/268

Considérant que le Ministère des Transports acquiesce à la demande de la municipalité, M. Ladouceur et le Centre d'accueil de refaire les accès existants avant les travaux d'assainissement;

Considérant que le Ministère des Transports exige que les dispositions nécessaires concernant les travaux pour le rétablissement des entrées doivent être prises par le surveillant des travaux;

Considérant que les coûts requis pour ces travaux devront être préalablement soumis pour approbation au Ministère des Transports;

PROCES VERBAUX



9.14 FERNAND LADOUCEUR ET CENTRE D'ACCUEIL DIXVILLE (SUITE)

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité de transmettre cette demande à Teknika HBA afin de rétablir les entrées de cour telles qu'avant les travaux d'assainissement.

9.15 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

2010-01-11/269

Considérant que le Conseiller Martin Saindon a fait circuler une pétition relative à la rémunération des élus auprès des municipalités avoisinantes;

Considérant que la pétition demande au gouvernement du Québec de ne pas imposer jusqu'à 10 000\$ la rémunération des élus;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'autoriser l'envoi de la pétition au gouvernement du Québec, la FQM et autres organismes pertinents.

9.16 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS À DIXVILLE

2010-01-11/270

Considérant que les Conseillers Tommy Lacoste et Martin Saindon préparent un projet pour le renouvellement des infrastructures des parcs à Dixville;

Considérant que l'estimation des coûts s'élève à plus de 30 000 \$;

Considérant que des recherches de subvention seront effectuées;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'approuver le développement d'un projet de renouvellement des infrastructures de parc à Dixville.

10.0 AVIS DE MOTION - rien à signaler

10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-11-01/271

Il est résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 22h00.

Maire

Directrice générale

PROCES VERBAUX



et Secrétaire-trésorière.